



CANCERS DE LA THYROÏDE

TRAITEMENT À L'IODE RADIOACTIF APRÈS CHIRURGIE

FICHE D'INFORMATION

Vous avez rencontré en consultation différents spécialistes (chirurgien, endocrinologue, médecin nucléaire) qui, à l'issue du bilan réalisé, ont pris la décision de vous proposer une chirurgie de la thyroïde suivie d'un traitement à l'iode radioactif. Comme il est très difficile d'enlever chirurgicalement toutes les cellules thyroïdiennes, un traitement complémentaire à l'iode radioactif vous a été prescrit.

EN QUOI CONSISTE LE TRAITEMENT ?

Celui-ci consiste en l'administration d'une dose d'iode radioactif sous forme d'une gélule à absorber par la bouche en une prise unique. Une petite partie de l'iode va se fixer spécifiquement dans les cellules thyroïdiennes restantes et les détruire par le rayonnement qu'il émet, sans dommage pour le reste de l'organisme. Le traitement à l'iode radioactif impose une courte hospitalisation de trois à quatre jours afin de récupérer la radioactivité éliminée de l'organisme dans les urines (protection de l'environnement).

OÙ ET COMMENT LE TRAITEMENT EST-IL EFFECTUÉ ?

Avant l'hospitalisation

Afin de stimuler la fixation de l'iode radioactif par les cellules thyroïdiennes, deux possibilités existent :

- Soit effectuer une injection intramusculaire de TSH (Thyroid Stimulating Hormone) les deux jours précédant la prise de l'iode radioactif ce qui permet de poursuivre l'hormonothérapie.
- Soit, beaucoup plus rarement, interrompre trois semaines avant l'administration de l'iode la substitution en hormones thyroïdiennes prescrite après la chirurgie. La solution adaptée à votre cas vous est recommandée par le médecin spécialiste.

Afin que le traitement soit le plus efficace possible, il convient d'éviter toute surcharge iodée dans le mois précédant le traitement : les médicaments contenant de l'iode ou les gélules colorées en rouge (colorant E127), les examens radiologiques avec produit de contraste et les aliments riches en iode (poissons, crustacés, fruits de mer...). En cas de doute, n'hésitez pas à interroger le médecin.

Si vous êtes une femme toujours réglée, il convient d'assurer une contraception efficace que vous devrez poursuivre pendant environ un an après votre hospitalisation.

Traitement à l'iode radioactif et grossesse sont incompatibles. Pour des raisons médico-légales, il faut s'assurer d'un test de grossesse négatif avant le traitement radio-isotopique.

Si vous êtes un homme et que votre partenaire est en âge de procréer, une contraception efficace, de durée identique, doit être également assurée.

L'hospitalisation

La réglementation en vigueur interdit les visites en zone contrôlée.

Votre chambre

Vous êtes hospitalisé(e) trois à quatre jours dans le service de curiethérapie. La chambre individuelle est située en zone contrôlée.

Par conséquent les visites sont restreintes au seul personnel soignant (vos proches ne peuvent pas vous rendre visite). Aussi est-il conseillé d'apporter des revues, livres, musique, ordinateur portable pour occuper votre temps. La chambre est équipée d'un téléviseur et d'un téléphone (accès payant). Le cabinet de toilette comprend un WC permettant de recueillir les urines radioactives. À votre arrivée, l'infirmière vous en explique l'utilisation.

Le premier jour de l'hospitalisation

Un(e) manipulateur (trice) du service de médecine nucléaire se rend dans votre chambre pour vous administrer une gélule contenant l'iode radioactif que vous avalez avec un verre d'eau. Vous pouvez éventuellement ressentir une gêne douloureuse au niveau du cou dans les 48 heures qui suivent témoignant de l'efficacité du traitement. Parfois, quelques nausées passagères peuvent apparaître. Si tel est le cas, signalez-le à l'infirmier(ère) du service ou au médecin afin d'y remédier.

Les jours suivants

Seule une proportion infime de l'iode administré va se fixer dans les cellules thyroïdiennes résiduelles. Presque tout le reste de l'iode radioactif est éliminé de l'organisme par les urines. Afin d'accélérer la diminution de la radioactivité, vous devez

boire abondamment, 2 à 3 l d'eau par jour. Un laxatif vous est prescrit pour éliminer la faible quantité d'iode radioactif contenue dans les selles. Afin de limiter l'irradiation des glandes salivaires, il est important d'activer la salivation. Pour ce faire il vous est demandé de boire de la citronnade et de sucer des bonbons acidulés fournis par le service.

L'iode passant également dans les sécrétions nasales, il est recommandé d'utiliser des mouchoirs jetables et de les jeter dans le sac prévu à cet effet. Il vous est interdit de sortir de votre chambre. Un médecin du service de médecine nucléaire vous rend visite.

Votre départ

Le dernier jour, avant votre départ, vous vous rendez au service de médecine nucléaire pour effectuer une scintigraphie du corps entier. À l'issue, vous rencontrez le médecin en consultation. Vous reprenez la substitution hormonale dès le lendemain matin si le traitement a été interrompu.

QUELQUES PRÉCAUTIONS À PRENDRE

Dans l'intérêt de vos proches, dès le retour à votre domicile :

- Pendant une dizaine de jours, évitez les contacts prolongés avec les jeunes enfants et les femmes enceintes.
- Pendant une huitaine de jours, continuez à boire plus que d'habitude.
- Pendant une huitaine de jours, quand vous vous rendez aux toilettes, tirez deux fois la chasse d'eau et lavez-vous bien les mains. Pour les hommes, il est recommandé d'uriner en position assise.
- Sécrétions corporelles (à discuter impérativement avec le médecin nucléaire si nécessaire) : mettez tout déchet pouvant contenir des sécrétions corporelles pendant 2 semaines dans un sac poubelle : protections jetables souillées par l'urine en cas de troubles de la continence, protections féminines, mouchoirs jetables...

Puis fermez le sac et gardez-le dans un endroit situé si possible à l'écart des pièces d'habitation, par exemple une cave, un garage, un grenier, un balcon. Au bout de 10 semaines après le traitement, les déchets n'étant plus radioactifs, vous pourrez jeter le sac aux ordures ménagères.

Les médecins et l'équipe soignante du service de médecine nucléaire sont à votre disposition pour répondre à toutes vos questions.

Contact : T 03 68 76 70 70

SI VOUS DEVEZ PRENDRE L'AVION DANS LES PREMIÈRES SEMAINES SUIVANT LE TRAITEMENT, DITES-LE AU MÉDECIN. NOUS VOUS DÉLIVRERONS UN JUSTIFICATIF.

EN EFFET, LA RADIOACTIVITÉ CONTENUE DANS VOTRE THYROÏDE RISQUE DE DÉCLENCHER LA SONNERIE DES PORTIQUES DE DÉTECTION DE CERTAINS AÉROPORTS INTERNATIONAUX.

